



"LA MAIN DANS LA MAIN" : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 301 Janvier 2013 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur

P705187

BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ



Cette année, nous nous sommes replongés dans l'histoire des luttes des plus pauvres avec le film « Joseph l'insoumis ». C'est fou ce que ce film a pu réveiller en nous, des frissons, des pleurs, de la tristesse, de la rage, de la honte, en un mot LA MISERE. Mais aussi le courage du rassemblement, le prix de la dignité, la force des combats collectifs.

A lire dans ce journal.

L'année 2013 pointe le bout de son nez. Elle ne s'annonce pas de bon augure ! Nous n'entendons plus que le mot austérité. L'austérité est mijotée à toutes les sauces pour une majorité de travailleurs, de sans-emploi, de pensionnés, de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, d'handicapés etc.

Mettons-nous ensemble pour refuser l'austérité prônée par les politiques.

Ah oui, nous vous souhaitons une très bonne année 2013, pleine de bonheur et de joie.

Andrée

N° 301

SOMMAIRE



L • S • T
**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur

Tél. : 081/ 22 15 12

Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR MAIL
P 705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 301
Janvier 2013

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Andenne	2/3
• Joseph l'insoumis	
- Ciney-Marche-Jemelle	4
• Mobilisons-nous !	
- Namur	5
• Notre histoire	
- Andenne	6
• Une école sociale	
- Namur	7
• Le droit de se soigner	
- Nos droits	8
• Se mettre ensemble	
- Hors cadre	9
• Ce que j'aime le plus	
- Ça se passe	
- Petites nouvelles	10

EDITORIAL

ANDENNE

« JOSEPH L'INSOUMIS »

*Le 21 novembre 2012,
le mouvement LST organisait un événement autour de la projection du film
« Joseph l'Insoumis »
à la Maison de la Culture de Namur*



UN FILM, DES ÉCHANGES... UN TEMPS FORT

Rappelons-le, ce film est d'une actualité frappante. Une poignée de familles survivent sous des abris de fortune aux portes de Paris, dans une misère effroyable et une violence quotidienne. Joseph Wresinski vient s'installer là, dans les années 60, et partager le quotidien difficile de toutes ces familles.

Le film rapporte avec force les combats menés par ces familles et Joseph Wresinski pour faire entendre leur voix et sortir de la misère.

Si les faits s'inscrivent dans l'histoire, le combat engagé dans ce lieu, reste, pour aujourd'hui, particulièrement interpellant. Ces vécus de résistances sont l'écho des situations de grande pauvreté qui sévissent encore aujourd'hui en Belgique et ailleurs ; des réalités de vie inadmissibles.

Deux projections étaient prévues lors de cette journée. Une, le matin, avec les étudiants de 1ère année assistant social de la haute école sociale de Namur (Henallux) et une seconde le soir large public.

Suite à ce temps fort, que ce soit en matinée ou en soirée, nous avons pu – et cela est essentiel – échanger au départ de ce film : les réalités de vie qu'il rapporte, ainsi que l'émotion et l'engagement qu'il a suscités chez le public, en particulier chez ceux qui se reconnaissent dans le courage exigé.

La matinée, un temps d'échange en petits groupes, avec les étudiants, ainsi que quelques professeurs de l'école qui s'étaient mobilisés. L'occasion de se laisser questionner, au départ de ce que le film présente, avec de futurs assistants sociaux, sur ces réalités de vie et de société.

QUELQUES IMPRESSIONS RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

- Les mots revenant le plus souvent sont : matinée enrichissante, touchante, émouvante, instructive, marquante... voire même, difficile à digérer tant la réalité les a marqués...mais à refaire pour les suivants car on ne s'imagine pas toujours cette réalité!

- A un niveau professionnel, ils retiennent l'importance de travailler

AVEC les personnes. («rendre les personnes actrices de leur vie et de la société»)...de leur donner la Parole.

- A un niveau personnel, ils pensent que c'est une belle leçon de vie que ce combat que les personnes mènent et pour certains d'entre eux, ils réalisent à quel point eux-mêmes sont «bien».
- Comme valeurs, ils retiennent : dignité et surtout, solidarité.

AUPRÈS DE QUELQUES PROFESSEURS

Une professeuse : - Matinée forte en émotions - Riche en partages et échanges entre les étudiants, les professeurs et les militants de LST .

- Constructive dans son apport d'un autre regard,... à refaire.

Un professeur : la formation d'assistant social passe par une prise de contact régulière avec les réalités sociales et les pratiques de travail social de terrain.

Aussi il était évident pour nous que les étudiants soient associés à la projection du film Joseph l'Insoumis. Il raconte le combat toujours actuel du fondateur d'ATD Quart Monde pour la reconnaissance de la dignité des personnes vivant la misère et la grande pauvreté.

Film choc et découverte pour nos étudiants ! Ils ont bien perçu l'humanité, l'empathie et l'importance de la justice dans le travail social.

Les ateliers-témoignages d'un représentant de LST ont permis de comprendre l'importance de l'éducation permanente, d'être avec, dans des efforts et combats collectifs, pour faire reculer la pauvreté.

Ils ont aussi bien perçu le nombre important de ressources des personnes pauvres avec lesquelles on peut faire un travail constructif...

ANDENNE

Ils ont aussi ressenti combien le placement d'enfants avait des limites et effets plus négatifs que ceux que l'on veut limiter !

Ils ont découvert donc l'importance d'avoir des AS engagés de manière professionnelle aux côtés des plus pauvres !

Nous espérons tous que cette bouffée d'air leur soit au terme de la formation « un bon levier pour leur identité et action de terrain ! »

Bref un bon temps de formation hors des murs de l'école.

EN SOIREE

L'événement a rempli la Maison de la culture. Moment fort également dans la salle d'une part, par la projection et d'autre part, également par l'intervention de quelques militants après la projection. De longs temps d'échanges également au détour de l'exposition « Familles je vous... ».

QUELQUES IMPRESSIONS DE FAMILLES, MILITANTS, AMIS

Eloïse (étudiante AS troisième année) : ce soir-là, je m'étais rendue à la projection accompagnée de plusieurs amies de mon année, qui avaient été elles aussi, très intéressées. Plusieurs d'entre elles vont effectuer un stage dans le domaine de la pauvreté et la misère, nous avons donc beaucoup discuté sur ce sujet. Aux échos que j'ai pu avoir, elles ont bien apprécié le film, qui était très interpellant. En bref, ce fut un chouette moment de partage (y compris avec le débat proposé), et pour ma part, quelque chose inscrit dans ma mémoire et à ne jamais oublier pour sa pratique future!

Joëlle : c'était un peu triste quand même quand la police vient chercher les enfants... ! Je me suis reconnue dans le film... Quand on voit la femme qui lit, qui apprend à lire à la fin et son fils, c'est ma fille...

Marie-Louise : j'ai eu un peu les larmes aux yeux avec le film parce que je voyais que la maman faisait tout son possible pour avoir de quoi manger et qu'elle n'avait rien ou pas grand chose

et la voisine lui apportait un peu de quoi manger. C'est la misère, les enfants n'ont rien et on essaye de les aider.

Joseph faisait tout son possible pour maintenir les gens bien. J'ai vraiment été bouleversée ... !

Quand Joseph a dit : « on va essayer de vous reloger ». Et quand on voit les tôles, je me dis : « vivre là... cela doit être terrible ! » et puis, on voit l'appartement derrière qui se construit et les gens partent avec leurs enfants et leurs meubles et ils disent : « on va dormir dans une vraie maison. »

Paul : cela m'a fait repenser au camping qu'on a éliminé ici sur la région. C'est bien de supprimer mais il faut reloger directement les gens après.

Le fait que les autorités ne voient pas la réalité de la situation...

Le rôle de l'AS quand elle arrivait. On prenait les enfants pour les cacher. Elle n'avait aucun sens de l'amour, de l'amitié, de rien. On ne demande pas de la charité mais du droit.

Micheline : c'était bien dans le sens où quand les policiers venaient, ils se mettaient tous contre les policiers en disant qu'ils ne connaissaient pas les personnes sur la liste.

Ce que les gens vivent, c'est ce qui se passe maintenant. A part que maintenant, les gens ne sont plus dans des maisons en tôle ! Il y en a qui aimeraient bien avoir accès à des logements pareils plutôt que rien !

Giovanni : je me mettais à la place de Joseph. Il refusait beaucoup d'offres et il se battait pour avoir les droits aux personnes (il refusait l'assistance). Il faut continuer à se battre et se mettre ensemble.

Delphine : une étudiante disait que ce qui avait changé, c'est qu'on doit se mettre ensemble.

Eric : la vision de ce film m'a mis très mal à l'aise et après les témoignages des intervenants de la salle, c'est comme si j'avais reçu une grosse claque en pleine figure.

Oui, j'ai de la chance, pour l'instant, de n'avoir jamais été touché par ce problème et c'est vrai que j'ai de réelles

difficultés face à ce phénomène de société. En effet, je voudrais bien m'investir un peu mais d'un autre côté, je sens que ces personnes ne veulent pas être des « assistées » et qu'elles ont leur fierté et que moi, je me sens gêné de tendre la main alors de quelle façon pourrais-je être utile. MERCI.

« Nous ne dirons jamais assez que la lutte contre la pauvreté ne se résume pas à une distribution de soupe populaire, de vêtements, d'abris,... : acte qui « gèrent » la pauvreté et finalement maintiennent les pauvres dans la misère. Nous ne dirons jamais assez que la véritable lutte contre la pauvreté passe par une écoute, une prise en compte de la parole des personnes concernées au sein d'une réelle concertation avec ces dernières.

Nous ne dirons jamais assez qu'une expression libre des plus écrasés ne peut se faire que dans des rassemblements suffisamment indépendants de toute contrainte, de tout enjeu, d'emploi, de subsides ou de pouvoir. ».

Des militants



CINEY-MARCHE-JEMELLE

MOBILISONS-NOUS !

Travailleur sans emploi : activation, lutte contre la fraude sociale,...



DES PROFITEURS ?

La presse s'en donne à cœur joie. Voici quelques titres d'articles en tête. Une enquête du journal *Le Soir* (1) : « Les chômeurs sont des profiteurs » ; « La lutte sociale porte ses fruits »(2)...C'est le côté dominant.

En face, on ne se laisse pas faire : « Chasse aux pauvres : l'offensive du gouvernement tripartite »(3) ; « Y en a marre de la chasse aux chômeurs !!!(4) C'est loin d'être complet (5). Mais notre journal veut apporter sa voix à ceux qui dénoncent, s'opposent, remettent en question.

Quand la presse parle de chômeurs tricheurs, de fraude sociale, elle joue le rôle d'amplifier ce que de nombreuses personnes pensent, ce que le monde politique pense aux niveaux régional, fédéral sous la pression de la commission européenne, elle-même sous la pression des lobbies industriels et financiers.

Bien entendu, on ne parle pas ici des spéculateurs, des riches, de ceux qui accumulent des richesses, de personnes qui peuvent engager des avocats pour contourner la loi, l'impôt, créer des sociétés écrans, placer leur argent dans des paradis fiscaux.

On parle ici des petits, des chômeurs, des personnes vivant avec des petits revenus, vivant du RIS, souvent

sous le seuil de pauvreté. On parle de personnes qui n'ont plus de quoi vivre à partir du 10 du mois, une fois que toutes les charges sont payées. On parle ici de vies qui ne sont pas décentes.

PROTÉGER LE RÉGIME SOCIAL ?

Le gouvernement actuel veut renforcer la lutte contre la fraude sociale. En période d'austérité et au moment où on va transférer les compétences aux Régions, il faut protéger, disent-ils, le régime social actuel de ceux qui le mettent en danger. C'est communément admis, nous connaissons tous « quelqu'un qui se la coule douce aux frais de la société ».

D'ailleurs les chiffres de l'Onem le disent : entre 2007 et 2012, la fraude a augmenté de 40%. Donnons un peu la parole aux acteurs du gouvernement à ce sujet.

M. Crombez, secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude : « Ce n'est pas la fraude au chômage qui augmente, mais bien les allocations récupérées ».

Mme Deblock, ministre de l'intégration sociale : « Les futures récupérations d'allocations ou d'aides sociales ne sont pas énormes. Il n'empêche, il est essentiel que l'aide sociale profite aux personnes qui en ont réellement besoin. »

UNE RÉELLE CHASSE AUX PAUVRES

Le but n'est pas ici de soutenir la fraude. Nous voulons simplement réaffirmer que certains revenus sont trop bas pour vivre décemment. Nous disons avec d'autres qu'il y a une véritable chasse aux chômeurs et aux pauvres.

Il y a une volonté réelle de les pointer du doigt comme responsables de leur situation alors qu'aujourd'hui, on parle d'une offre d'emploi pour 40 travailleurs sans emploi. Le dogme libéral soutenu par tous les partis politiques, c'est point de salut sans travail. La logique d'activation des TSE qui s'en suit va de pair avec les sanctions.

Parmi d'autres conséquences, le contrôle est renforcé. Tout demandeur d'aide est un fraudeur en puissance. La suspicion devient la règle. Dans certaines villes, les CPAS collaborent avec la police. La vie privée est de plus en plus surveillée.

Et pour les chômeurs, LST l'a assez dit, pour ceux qui en auront l'occasion, il faudra accepter n'importe quoi, à n'importe quelle condition. Peu importe la formation ou la profession. Ce qui entraînera une baisse des salaires sur l'ensemble du monde du travail.

Mobilisons-nous et rejoignons le combat de ces groupes qui commencent à se rassembler un peu partout. Questionnons à ce sujet les syndicats eux-mêmes qui ont des fonctionnements corporatistes. Cessons d'envisager la chasse aux pauvres comme une fatalité.

Fabien Lardinois

1 Enquête du 6 février 2012 : Les chômeurs sont des profiteurs ? » qui a débouché sur un dossier les 12 et 13 mai 2012.

2 www.crombez.belgium.be/la-lutte-contre-la-fraude-sociale-porte-ses-fruits.

3 Ensemble n° 75 de juillet 2012 Bernadette Shaeck. DAS Association de défense des allocataires sociaux.

4 www.socialisme.be/psl/archives.

5 Blog TSE FGTB Luxembourg.

NAMUR

NOTRE HISTOIRE

A qui profite la pauvreté ?

J'ai participé à la projection du film Joseph l'insoumis à la Maison de la Culture, et un soir, juste avant de faire cette petite rédaction.

L'histoire de ces familles, ce sont des événements que l'on croit du siècle passé, mais pourtant ce sont des choses qui arrivent encore maintenant, et qui risquent de s'intensifier dans l'avenir si les choses ne changent pas.

En 2009, j'ai été mis à la porte de mon logement du à des impayés de loyer en 2008 lorsque je me suis fait rayer du chômage, à cause de cette brillante idée de "chasse aux chômeurs", car, c'est vraiment la chasse, la moindre occasion est bonne pour vous saquer.

Le C.P.A.S. me direz vous, il pouvait m'aider, à oui, quand mon fils est né, et il a quatre ans aujourd'hui.

Nous sommes partis quelques mois en France, dans la famille de mon épouse, afin d'essayer de s'en sortir, mais est-ce l'effet de la crise à cette période qui est en cause, ou juste parce que mon épouse n'a plus voté depuis qu'elle est en Belgique, ou bien juste parce qu'ils sont extrêmement lents.

Mais, durant tout ce temps, nous avons vécu aux crochets de son père qui venait d'être veuf un an auparavant, ses deux sœurs, dont une est mariée et maman, et son frère lui-même en ménage à cette époque et ma mère nous envoyait de temps en temps un petit quelque chose histoire de ne pas être totalement dépendant.

Puis, nous sommes revenus, car, ça n'avancé pas, et ici en un mois, le C.P.A.S. nous octroyait l'allocation de survie, et m'a même mis au travail.

Jusqu'ici, nous vivions chez mon père, à trois dans une chambre, mais mon père doit bientôt quitter son logement, vu que pour le propriétaire, le fond du logement, il

n'a plus d'enfant à charge, donc, en ce moment, nous sommes chez ma maman, toujours à trois dans une chambre.

Pourquoi, alors que vous êtes en train de rembourser votre dette auprès d'un huissier de justice, les agences de logement publiques ne vous acceptent plus, les A.I.S. sont débordées de demandes auxquelles elles ne savent plus répondre comme avant puisqu'elles ont de moins en moins de logement en gérance, et dans le privé, si vous n'avez pas de fiche de paie, et de préférence pour les deux adultes, vous n'êtes pas sûr que vous aurez le logement, alors, qu'ils sont quasiment aussi bon marché que celui que vous aviez dans le public.

Et le pire c'est que ce genre de situation ne peu duré, ni aux yeux de la loi, ni pour soi-même, donc, qu'est-ce qu'il va me rester, aller dans un logement de fortune pour y avoir ma propre adresse, je crois qu'aucun parent n'a envie de ça pour ses enfants, alors que pourtant, cette réalité existe dans les campings et chalets, mais risque de s'accroître d'une part, par ce que j'ai expliqué, et d'autre part parce qu'aujourd'hui, quand les sociétés de logement public détruisent un bâtiment, ils ne reconstruisent pas forcément de logement, ce qui veut dire, moins de logements à disposition des personnes plus fragiles financièrement et socialement.

Et que font nos "chers" politiciens face à ces situations, et bien ils enfoncent le clou encore plus profondément, car, il y a peu, j'ai entendu parler que quand un chômeur, chef de famille vit avec quelqu'un qui a un

revenu, on lui retirerait une partie de son chômage et qu'il devrait aller au C.P.A.S. demander le complément.

OÙ EST LA SOLIDARITÉ ???

Elle n'a pas vraiment disparu, c'est que les lois nous amènent parfois à refuser d'aider, puisque l'on risque d'être sanctionné.

Et nous, en majorité, que faisons-nous devant tant d'injustice, on se tait, et on laisse faire, comme des agneaux, il est temps que ça s'arrête et que l'on fasse prendre conscience aux décideurs que ce n'est pas nous qui sommes à leurs services, mais bien eux qui sont élus pour nous servir.

COMMENT ?

En obligeant les communes à louer des logements inoccupés depuis un certain temps, mais c'est quelque chose dont peu de gens ont connaissance et donc, peu utilisé, et surtout ce sont de longues démarches dont on n'est pas sûr que ça aboutisse en votre faveur, car, qui nous dit qu'ils ne le donneront pas à quelqu'un d'autre.

Thierry



Photos du film «Joseph l'insoumis»

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

ANDENNE

UNE ÉCOLE SOCIALE À KINSHASA

Pourquoi pas ?

LST A FAIT UN DÉTOUR PAR LE CONGO

Nous avons eu le bonheur de recevoir monsieur Bruno MAFUNGU Mangolo, Conseiller Administratif et Chargé du suivi des Organismes Publics et Unités Spécialisées du Ministre des

hauts représentants de la RD Congo étaient de passage à Namur. Ils ont jugé important en plus de l'école, de rencontrer LST, pour réfléchir autour de la stratégie de l'associatif (et plus spécifiquement LST) dans le but d'interpeller le politique.



Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale et monsieur Boniface BOTIHO Kumiendjofo, Directeur des Etudes et Planification à l'Administration des Affaires Sociales de la République Démocratique du Congo.

L'état congolais, via le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale (dont nos amis font partie), a le projet d'ouvrir un Institut Supérieur de Formation des Travailleurs Sociaux à Kinshasa.

Dans le cadre de ce projet, ce Ministère travaille en partenariat avec, entre autres, deux Hautes Ecoles Sociales de Belgique. Il s'agit de HENALLUX de Namur et de HELHA de Mons. Suite à cette collaboration, deux

Avant cela, Boniface BOTIHO et Bruno MAFUNGU nous avaient rejoints à la Maison de la Culture de Namur où LST projetait le film « Joseph l'Insoumis » à l'intention des étudiants de 1ère AS de l'Ecole Sociale de Namur, la veille. Cette expérience pratique a servi souvent de référence et de point d'accroche lors de la rencontre, à la fois dans le contenu, mais aussi dans le lien développé entre l'Ecole et LST.

Bien sûr, la situation actuelle en République Démocratique du Congo s'est d'abord imposée dans nos échanges. Ensuite, nous avons partagé sur des balises qui nous semblent essentielles dans le projet d'une école sociale à construire. Tout cela au départ des réalités de terrain des uns et des autres.

QUELQUES ÉLÉMENTS SOULEVÉS LORS DE LA RENCONTRE

- Comment l'Institut peut-il garantir que la place du pauvre, et du plus pauvre en particulier, soit respectée dans la pratique des travailleurs sociaux qui seront formés. Comment garantir que la parole des personnes concernées soit entendue et respectée ?

Comment être attentif à un mode de formation ouvert aux échanges, aux palabres, aux dialogues qui soit un lieu de formation en mouvement. Comment être attentif aux réalités de vie ainsi qu'aux questionnements sur le terrain, là où les travailleurs sociaux sont amenés à travailler ? Il est essentiel d'être attentif et de garantir les racines, l'essence même du travail social, qui n'est pas seulement théorique.

Comment l'école peut-elle garantir un enracinement et être accessible aux plus pauvres ? Et comment les expériences des plus pauvres peuvent-elles être intégrées dans la formation ?

- Nous avons aussi beaucoup échangé et partagé nos expériences, au départ du film « Joseph l'Insoumis », autour de notions de résistances à la misère, ici comme là-bas, avec des exemples très concrets.

Au travers de cette rencontre riche et pleine de sens, force est de constater que même si les réalités sont différentes d'un pays à l'autre, la misère reste un combat prioritaire et une résistance permanente qui mobilise, à travers le monde, des hommes et des femmes pour ne plus l'accepter.

Des militants

CHERS LECTEURS, CHERES LECTRICES

Le journal LA MAIN DANS LA MAIN n°301 n'a pas paru en décembre 2012 en raison de la période de fermeture de l'imprimeur. Nous avons décidé d'ajouter 2 pages pour le mois de janvier 2013.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Andrée Defaux L'éditrice responsable

NAMUR

BONNE ANNÉE, BONNE SANTÉ !

L'accès aux soins, pour tous ?

J'ai été opéré neuf fois. J'ai pris un abonnement ça oui ! La dernière fois c'était à Mont Godinne. Le diabète. Faut pas dire : l'hôpital c'est pas toujours gai. Le temps est souvent long, mais les visites, j'en ai eu quelques unes, et ça fait plaisir.

Un truc que j'ai constaté : on dit « soins pour tous », c'est ce que l'on dit, mais dans les faits, si t'es pas en ordre on te soigne pas. J'ai déjà eu le coup avec des médecins qui m'ont refusé. Ils n'ont pas le droit. Je suis venu avec une vignette qui dit que tu es en ordre de mutuelle, on m'a dit « ce n'est pas là qu'il faut se faire soigner », en plus j'étais en ordre de mutuelle. Je me demande combien de personnes ne se font pas soigner parce qu'ils ne sont pas en ordre de mutuelle.

LA SANTÉ ELLE A UN COÛT FINANCIER !

Regardons un peu combien ça m'a coûté.

Pour les trajets, j'y suis allé huit fois : deux fois pour des visites de contrôle, trois fois pour des radios, trois fois pour la médecine nucléaire. Aller retour c'est douze euros, j'en ai eu pour quatre-vingt-seize euros !

Pour les médicaments, j'en ai eu pour trente euros par trimestre. J'ai demandé au CPAS de m'aider parce

que c'était trop cher par rapport à mes revenus. Ils n'ont pas voulu. J'ai du l'attaquer en justice, et donc aller au tribunal pour que le CPAS prenne ces dépenses en charge. C'était long, ça a trainé un bon six mois : je suis passé deux fois au tribunal à Namur et puis il y a un eu appel à Liège. J'ai du me battre pour avoir accès à mes droits, mon droit à la santé. Puis il y a d'autres frais où c'est toi qui payes.

Pour la mutuelle, je paye 24 euros par trimestre. Elle de son côté, elle me rembourse le tiers payant comme on dit. Mais le reste ? Avec 750 euros par mois pour vivre c'est difficile.

UNE SOLUTION QUI ME FACILITE UN PEU LES CHOSES

Ce qui est chouette c'est par exemple la Maison Médicale. Je ne suis pas obligé d'avancer le médecin et les soins, puis attendre de me faire rembourser après coup. Parce que, oui, payer en avance c'est pas toujours évident.

Les soins de santé, ça coûte cher. Mais, ce n'est pas parce que tu n'as pas beaucoup d'argent que tu ne peux pas avoir accès aux soins de santé !

Jean-Claude Genard



CHANGEONS NOS REGARDS

Tout au fond de nous-mêmes
Se fanent les couleurs
Quelques larmes de pluie
Coulent sur un visage
Alors, c'est l'éclaircie
Apprendre à désapprendre
À risquer les questions
Enfin, votre regard me redonne
Un sens à mon combat
Votre regard est en somme
Le rappel le plus beau
C'est qu'un homme
Reste un homme
Noir, jaune ou blanc
Que nos droits sont tous égaux
Alors changeon nos regards
Ainsi la vie rejaillira et
Le monde reflleurira.

COMBIEN DE TEMPS

Combien de temps,
Des mots magiques,
D'étoiles dans nos rêves.
De couleurs dans l'arc-en-ciel.
Combien de routes
en transparence,
De labours et de semences,
De larmes, d'envols sincères,
Combien de temps,
De rêves pour qu'un
Soleil se lève
Et que ce monde
Vive d'amour.

M.R

NOS DROITS

SE METTRE ENSEMBLE POUR ÊTRE PLUS FORTS

Le droit est un sport de combat !



Photo tirée du film «Joseph l'insoumis»

Le film Joseph l'Insoumis présenté récemment à la Maison de la Culture de NAMUR raconte les premiers rassemblements de familles pauvres habitant un « bidonville » dans les environs de Paris dans les années 1960.

Un point commun entre l'histoire de ces familles et nos réalités actuelles, c'est l'importance de se rassembler pour exprimer chacun ses réalités de vie, prendre conscience que les mécanismes d'appauvrissement sont communs à toutes nos histoires, réfléchir aux luttes et aux solidarités concrètes à développer pour sortir ensemble de la misère.

LST est un lieu d'expression et de rassemblement essentiel pour ce travail de résistance à la misère et de libération des logiques qui la perpétuent.

La rubrique « Nos droits » porte cette question sur le terrain du droit : notre système juridique permet-il, favorise-t-il ou dissuade-t-il les moyens de lutte collective contre la pauvreté ?

Notre droit est construit sur le principe que chaque être humain est digne d'être protégé par la loi contre les injustices et les excès de pouvoir. La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 proclame haut et

fort le respect et la protection sociale dus à chacun.

La législation sociale belge est fondée sur l'individualisation des droits. Les questions sont analysées sous l'angle personnel. La pratique des lois sur l'aide sociale le montre bien : le CPAS examine chaque situation au cas par cas, depuis le bureau de l'assistante sociale où on rentre seul ou, à la rigueur, accompagné d'un travailleur social, jusqu'à la décision du CPAS qui ne concerne que le demandeur.

Chaque être humain est digne d'être protégé par la loi contre les injustices et les excès de pouvoir

Pas ou peu d'approche collective des problèmes, même quand ils sont partagés par le plus grand nombre !

Il existe tout de même des exemples où notre système juridique donne expressément une place aux associations qui rassemblent des personnes pauvres. La dimension collective de la lutte contre la pauvreté n'est pas totalement absente de nos lois... mais reste vraiment à gagner sur le terrain : le droit est un sport de combat.

Ainsi, devant le tribunal du travail, dans les litiges en matière d'aide sociale et de revenu d'intégration, les personnes peuvent se faire accompagner ou représenter par un avocat, mais aussi par un délégué d'une association active dans la lutte contre la pauvreté.

La Cour d'arbitrage (actuellement Cour constitutionnelle, compétente pour annuler des lois contraires au principe d'égalité de tous devant la loi) a déjà dit en 1995 qu'une association comme Solidarités Nouvelles pouvait introduire un recours pour faire annuler une loi qu'elle estimait contraire à son objectif de lutte contre la pauvreté (en l'espèce un article de loi relatif à l'indexation des loyers).

Enfin, il existe plusieurs lois qui organisent des commissions d'évaluation ou d'autres lieux collectifs où les associations de terrain peuvent être présentes.

Un exemple bien connu de LST est la participation aux travaux du Service de lutte contre la pauvreté, créé en 1998 au sein du Centre pour l'égalité des chances, dont la mission vise, notamment, à « associer d'une manière structurelle et continue à ses travaux les organisations dans lesquelles les personnes les plus démunies s'expriment, en faisant usage de la méthodologie basée sur le dialogue, telle qu'elle a été développée lors de l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté » (extrait de l'Accord de coopération du 5 mai 1998).

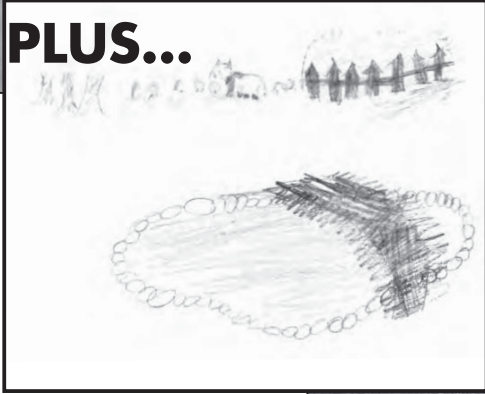
L'avenir de ce lieu est actuellement fragilisé par certaines volontés politiques de « reprendre la main » et limiter le rôle des associations. Le défi est à la hauteur de son objectif : immense !

Philippe Versailles

HORS CADRE

CE QUE J'AIME LE PLUS...

Les enfants expriment ce qu'ils aiment le plus. Cela peut être un endroit de la cité, une personne, un objet, etc. Nous sillonnons alors ensemble le quartier pour photographier ce qu'ils aiment et ensuite, ils le mettent sur papier en dessinant ce que cela représente.



En voici quelques-uns :

Kriss : « la maison incendiée parce que c'était celle de mes cousins et on s'amusaient bien. »

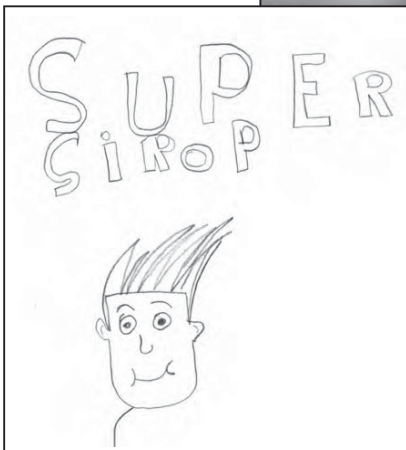
Manon : « mon chat Grisou parce qu'il me fait des câlins. »

Estevann : « mon vélo parce que j'aime faire du vélo. »

Alexia : « le livre Super Sirop parce j'aime lire ce livre. »

Tiffany : « mon petit frère Fabian parce que c'est important pour moi de vivre tous ensemble. »

Lesly : « ma chambre parce que j'y dors avec ma petite sœur. »



Ophélie : « le toboggan sur la plaine de jeux parce que j'aime. »

Nathan : « mon papa parce qu'il est beau et intelligent et très gentil. »

Kaitlynn : « mon papa parce qu'il est très malade pour le moment. »

ÇA SE PASSE en janvier

Travail de recherche sur le lien quand les enfants sont placés en institution ou en famille d'accueil avec la Ministre de l'aide à la jeunesse

Interjournal

Atelier famille

Atelier «le fil»
fissus, récup et échanges



Séminaire «agir pour un développement durable et qui n'oublie personne»

Une délégation du mouvement se rend **au conseil communal** de Namur

Concertation sur **la sécurité sociale**

Agora : dialogue avec l'administration de l'aide à la jeunesse

Et surtout :

Les caves : à Namur, le mardi 8, 22 janvier 2013.

A Andenne, les mardis 15 et 29 janvier. Et à Ciney, le lundi 21 janvier.

Le groupe des jeunes se retrouve les 11 et 25 janvier à 19h.

L'atelier : à Andenne et à Namur les vendredis matin.

Les permanences vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le mardi, et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

Le groupe suivi du rapport général sur la pauvreté se voit tous les mercredis.

Et nous sommes aussi tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **bibliothèque de rue** avec les enfants.

Petites nouvelles

DÉCÈS À ANDENNE ET À NAMUR

Myriam Rasquin est décédée le 21 novembre 2012. Toutes nos pensées à son fils, sa famille et ses proches.

Eliane Lombri est décédée le 1 décembre 2012 en France. Toutes nos pensées vont vers ses enfants, petits-enfants, sa famille et ses proches.

Eliane a été militante dans le mouvement et à été pendant quelques années la compagne de JC Genard.

NOUVEAU MONTANT DU R.I.S À PARTIR DU 1ER DÉCEMBRE 2012

Isolé : 801,34 par mois

Cohabitant : 534,23

Famille à charge : 1068,45

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne :
Chantal, Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Jean-Claude, Juliette, Philippe et
l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien fixé à 15 Euros/an
Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387
de la Fédération Luttes-Solidarités-Travail
27, rue Pépin- 5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 40 Euros sont
déductibles des impôts.
Montant à verser sur le compte
IBAN BE 23 2500 08303891
BIC = GEBABEBB
de CARITAS SECOURS francophone
(Délégation de NAMUR - LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/28.90.57
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :
Fabien Lardinois
Rue de l'Escaloperie, 1
7040 QUEVY-LE-GRAND
Tél. : 065/88.59.50 - 0479/28.90.57

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire Goethals
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...
Bonne lecture !

Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne
(direction générale de l'économie et de l'emploi)